

**SAINTE-HELENE**

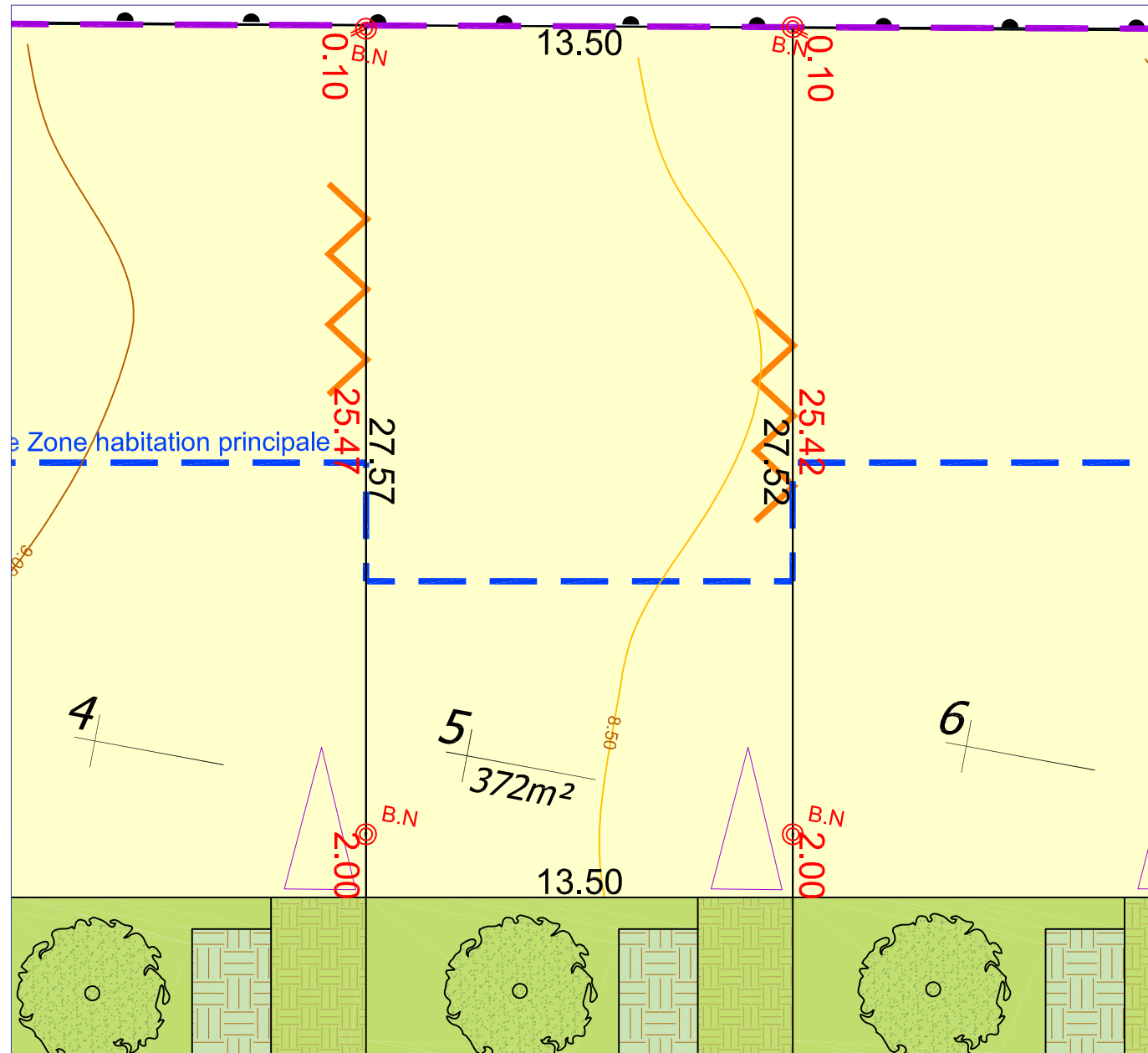
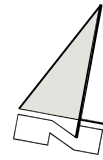
**SANTEZ-ELEN**

Rue du Penher

# Le Domaine du Penher

Plan du lot N° 5

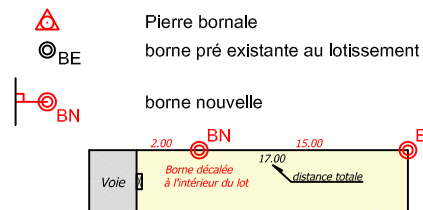
Dossier n°6792



Echelle 1/200

## Légende

- PERIMETRE DU LOTISSEMENT
- ALTIMETRIE DU TERRAIN NATUREL
- SURFACE CONSTRUCTIBLE LOTS EN ACCESSION LIBRE
- NUMERO ET CONTENANCE DU LOT
- NUMERO ET CONTENANCE DU LOT
- IMPLANTATION OBLIGATOIRE EN LIMITE
- LIMITE DE ZONE D'HABITATION PRINCIPALE
- LIMITE DE ZONE CONSTRUCTIBLE
- ARBRE
- ACCES VEHICULE POSITION OBLIGATOIRE
- STATIONNEMENT (Pavés béton engazonnés)
- ACCES LOT (Pavés béton engazonnés)
- CHAUSSEE
- MELANGE TERRE-PIERRE - CHEMINEMENT DOUX
- ESPACE VERT



## DESCRIPTIF DE TERRAIN A BATIR

PERMIS D'AMENAGER N° PA 056 220 21 N0001 du 03/01/2022

N° du lot : 05

Référence cadastrale provisoire : Section ZK N°399

Surface : 372 m<sup>2</sup>

Surface maximum de plancher : 128.00 m<sup>2</sup>

Article L.111-5-3 du Code de l'Urbanisme:

"Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif dudit terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une ZAC par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat..."

Article L.316-3-1 du Code de l'Urbanisme:

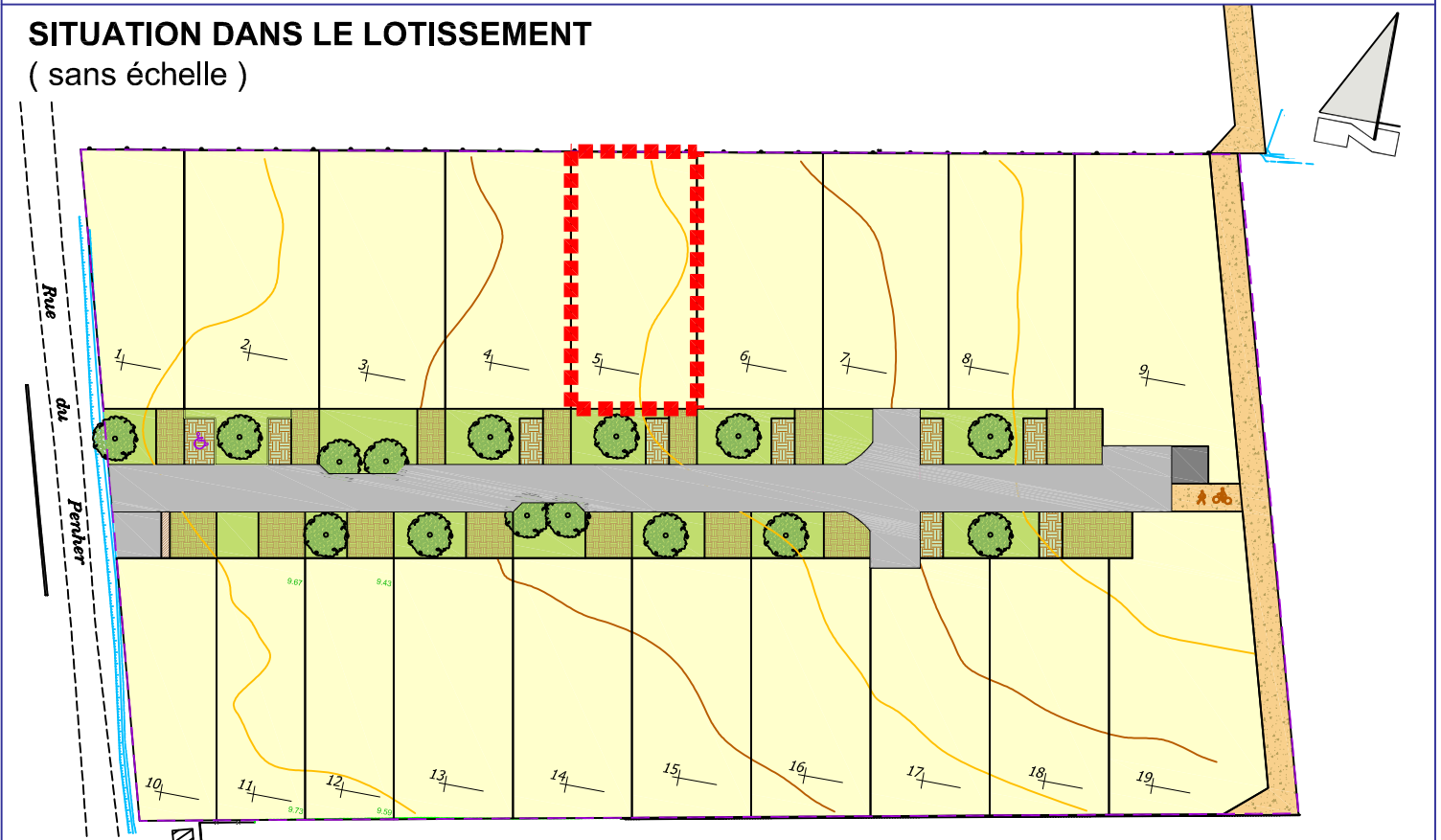
"A compter de la délivrance de l'autorisation de lotir, le lotisseur peut consentir une promesse unilatérale de vente indiquant la consistance du lot réservé, sa délimitation, son prix et son délai de livraison. Elle ne devient définitive qu'au terme d'un délai de sept jours pendant lequel l'acquéreur a la faculté de se rétracter..."

Etabli le 15/06/2023

Laurent MARTIN Géomètre Expert D.P.L.G.

## SITUATION DANS LE LOTISSEMENT

( sans échelle )



Maître d'Ouvrage

**SAS CYRANO**  
41 rue du Vincin  
56000 VANNES

Architecte



**LORAND GUILLOU Architectes**  
SARL d'Architecture  
15 rue Park Ar Rannez  
Kerouriec - 56410 ERDEVEN

Maître d'Ouvre

**Laurent MARTIN SARL**

Centre d'Affaires La Découverte  
Immeuble LIZARD  
39 rue de la Villeneuve - 56100 LORIENT  
Tél. : 02 97 64 44 43 - Fax : 02 97 64 03 93  
geo-martin.lorient@orange.fr

GEOMETRE - EXPERT D.P.L.G.  
BUREAU D'ETUDES V.R.D.

**GUIDEL** 6 place de Polignac  
56520 GUIDEL  
Tél. : 02 97 65 96 84 - Fax : 02 97 64 03 93  
geo-martin.guidel@orange.fr